



Édito

Chères Gressoises et chers Gressois,

Ce nouveau numéro de votre Gresse Infos annonce une saison estivale qui à l'heure où je rédige ces quelques lignes ne correspond pas à l'idée que l'on a de l'été.

Après la pluie le beau temps ... Parait il....

Puisque j'évoque l'eau, la transition est facile pour aborder un des soucis majeurs de notre commune qu'est la STEP (STation d'EPuration). Coïncé entre une obligation légale rappelée par la préfecture, la mise en garde du procureur de la République, notre incompétence pour gérer un tel dossier technique, l'impossibilité à assumer

les délais impartis et la lourde charge financière estimée, j'ai frappé à toutes les portes pour trouver l'aide indispensable. Tout n'est pas réglé, loin s'en faut, mais nous arrivons à l'heure fatidique des choix techniques. L'article ci-après vous en dira plus. J'ai toujours affirmé notre volonté de respecter nos obligations, j'en fais même un devoir moral, sans pour autant être diktat, pour le respect de notre environnement.

Un autre nuage va assombrir notre ciel, l'état des finances. La STEP, bien sûr, y participe fortement mais également les réductions de dotations de l'état ; à cela s'ajoutent les soucis financiers de la communauté de communes. L'exécutif de la Communauté de communes a commandé à la société Strato-

rial un audit suivi de propositions pour redresser la situation. Nous serons vigilants aux solutions qui nous seront proposées, nous retiendrons les solutions équitables tenant compte des efforts, des sacrifices, que les Gressois ont faits pour être la commune que nous sommes, première commune touristique du Trièves.

L'actualité nous rappelle que tous nos visiteurs ne sont pas les bienvenus : un de nos exploitants agricoles a subi une lourde perte sur son cheptel d'ovins suite à une attaque de loups début juin. J'ai alerté, par écrit, monsieur le Préfet sur cette situation non isolée

GRESSE INFO N°33 - www.gresse-en-vercors.fr

Directeur de la publication : Alain Rougale, Maire.

Mairie - Place du Dr Cuynat -
38650 GRESSE EN VERCORS

Vie communale

Édito (suite)

(d'autres communes proches ont été impactées de manière similaire) qui outre les conséquences économiques, est de nature à créer de l'insécurité préjudiciable tant à la vie locale qu'aux loisirs de nos touristes. Les élus se joignent à moi pour exprimer toute leur sympathie et compassion à l'égard de l'éleveur Guy Arpin-Pont et à ceux qui de près ou de loin ont aidé dans ce dramatique accident. Je peux ici assurer que tout sera fait auprès des instances responsables.

Nous fêterons cet été la quarantième fête de l'Alpage, je salue tous ceux qui, depuis la première, ont contribué à ce qu'elle perdure. Nous découvrirons une nouvelle animation culturelle : une exposition de peinture à la MGV complétée par un " lâcher de peintres" ; souhaitons-leur la réussite de la fête des Alpes.

Soyons les ambassadeurs du travail de nos bénévoles en faisant connaître la diversité et la qualité de nos nombreuses activités estivales.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

- Mr Daniel BARS décédé le 9 février
- Mr Bruno DELAUNAY-MARTIN décédé le 10 février
- Mr Jean-Jacques VANDROUX décédé le 11 février

MARIAGE

- Mme Priscilla LEROY et Mr Damien LIMOUSIN le 11 février.

Bel été à toutes et tous !
Votre dévoué,

ALAIN ROUGALE
MAIRE



DOSSIER STEP

Le difficile choix des travaux imposés de la station d'épuration

Notre commune touristique a une population au dernier recensement de 396 habitants et 1219 habitants (recensement DGF). La station de ski dispose d'un domaine skiable de 30 hectares entre 1200 et 1700 M d'altitude, équipé de neige de

culture sur 6 hectares. Station de ski familiale et de proximité pour les isérois, elle dispose aussi d'hébergements de vacances avec un parc de 12 résidences collectives et 167 logements secondaires datant des années 80. La capacité d'accueil repose sur 980 unités de logement dont 166 pour les permanents.

Conscient de cet état de fait, la commune s'était équipée d'une station de traitement des eaux usées (STEU) qui a été réalisée en juin 1989 sous la mandature de Bernard Freydier. Cette station qui est toujours la nôtre aujourd'hui, permet le traitement des effluents par disques biologiques ; elle a une capacité de traitement de 2833 équivalent-habitants.

Vie communale

DOSSIER STEP

(SUITE)

Cet équipement, loin d'être inopérant, n'en est pas moins obsoleète.

De plus, celui-ci doit faire l'objet d'une réhabilitation dans le cadre :

- D'une mise en demeure administrative par arrêté préfectoral du 28 mai 2014
- et d'une décision judiciaire du Tribunal de Grande Instance de Grenoble du 7 juillet 2015, à la suite d'une pollution de la Gresse par le rejet d'eaux usées brutes dans le milieu naturel, faits constatés en février 2013 par un PV de l'ONEMA. Le jugement prévoit l'engagement sans appel des travaux pendant l'hiver 2016/2017 et la mise en eau de la filière complète pour l'été 2017.

Devant ces impérieuses obligations, la municipalité a fait immédiatement le nécessaire pour faire évaluer les besoins techniques de la commune. Le cabinet Alp Etude, ingénieurs-conseils, ont rendu leur rapport faisant état d'un projet de réhabilitation pour une capacité de 3500 équivalent habitants et un coût prévisionnel de 2.986.000 HT !

Ce projet répond certes aux contraintes techniques mais conduit la commune dans une impasse financière.

Aussi, sous la pression des élus, une réunion était organisée le 1er février dernier à la Préfecture de Grenoble en présence de Mr LAPOUZE, secrétaire général de la Préfecture, Madame BATTISTEL, Député, Madame PUISSAT, Vice-Présidente du Conseil Départemental. A l'issue de cette réunion de travail, il a été proposé de mener une expertise technique et économique du projet qui soit en phase avec les possibilités financières de la commune.

Les équipes du département, après de larges concertations, sont arrivées à estimer que le dimensionnement à 3500 EH était injustifié et que celui fixé sur la base de 2000 EH, en saison touristique, en appliquant un coefficient de sécurité pour la pointe d'occupation, était suffisant. En définitive, le dimensionnement à 2800 EH et 2500 EH correspondait à un large coefficient de sécurité, compte tenu que le taux de remplissage de la commune en pic de fréquentation était estimé à 56% plutôt que 70 %.

Par ailleurs, il apparaît que la rivière la Gresse présente une

réelle capacité de dilution des effluents traités de même qu'elle ne présente pas actuellement de trace de pollution persistante.

Il est à noter qu'il est conseillé d'intégrer dans le projet de réhabilitation de la STEU une tranche de travaux de mise en séparatif, dans le centre du bourg, pour réduire le flux d'eaux claires abondantes par temps de pluie

Ces différents travaux ont été présentés à une réunion organisée le 1er juin dernier à la DDT Grenoble en présence d'élus de la commune et des services de la Préfecture.

Mais encore une fois là où nous attendions une vraie prise de décision de l'Etat sur la position à adopter et notamment la décision à prendre quant à la capacité retenue, la DDT nous laissait choisir nous-même la capacité nominale de la STEU.

Il faut donc aujourd'hui se résoudre à l'une des ces solutions : 2500 ou 2800 EH.

Mais ceci étant énoncé, quand est-il du coût de ce projet ?

Si l'on prend le chiffrage initial à près de 3.000.000 d'euros pour 3500 EH, on peut estimer gagner 20 % sur une solution à 2800 EH et peut-être un peu

Vie communale

DOSSIER STEP

(SUITE ET FIN)

plus sur une solution à 2500 EH. Cela mène notre projet à 2.400.000 € HT.

A ce prix il faut rajouter les charges d'exploitation annuelles estimées à 40 k€/an et bien entendu la TVA.

Si nous avons des aides publiques à hauteur de près de 80 %, il nous reste à financer 500000 € qu'il sera possible de payer via un emprunt auprès de la Caisse des dépôts et de consignation (CDC).

Cette solution retenue aura bien entendu une répercussion sur le prix de l'eau et de l'assainissement. Aujourd'hui le tarif est au 1er juillet 2015 de 3,18 €/m³ pour une facture moyenne de 120 m³, hors taxe et hors redevances (dont 1,57 pour l'assainissement). Ce prix place la commune en 5ème place dans le territoire du Trièves. Une annuité d'emprunt de 27000 € permet de financer notre charge communale en doublant la part fixe d'assainissement de 30 € en 2015-2016 à 60 € en 2016-2017. L'ensemble portera le tarif de l'eau à 3,42 €/m³.

Cependant cette augmentation restera insuffisante pour payer la charge d'exploitation annuelle, qui peut être estimée à un prix de 1,10 € en plus, portant ainsi le total à 4,52 €/m³.

Si ce tarif semble difficilement acceptable pour la population gressoise, il n'en reste pas moins que la commune est confrontée à ce choix cornélien qui débouchera inévitablement sur une hausse des prix.

Par ailleurs, le financement de la TVA n'est pas solutionné. En effet la TVA payée lors de ces travaux sera remboursée en grande partie par l'Etat français mais dans des délais qui peuvent être de N + 1 (exercice en cours + une année) ou N + 2 (exercice en cours + 2 années). La TVA s'élève à 500000 € environ, somme que la commune est bien incapable d'avancer. Il est donc essentiel de trouver un financement ; nous pensons à une espèce d'ouverture d'une ligne de crédit de la part du Trésor Public, mais cela n'est qu'une idée...

En conclusion, les services de l'état conseille :

- de lancer la consultation en deux lots : réhabilitation de la STEU (2800 EH ou 2500 EH) et mise en séparatif du bourg

pour réduire le flux d'eaux claires abondantes par temps de pluie,

- de faire une analyse en coût global (investissement et fonctionnement) des offres des entreprises et de favoriser toutes solutions limitant les frais de fonctionnement

- de solliciter un réajustement du calendrier des travaux en fonction des délais/difficultés d'obtention d'un emprunt pour les travaux et financement de la TVA

La STEU est une véritable difficulté qui occupe élus et personnel de façon importante. La plus grande attention est portée à ce projet imposé mais néanmoins nécessaire à la vie des gressoises et gressois.

Jean-Pierre BOUVIER

Adjoint en charge des finances et de la communication

Le chemin de l'école

INSCRIPTIONS POUR CONCERT TAP LA RENTRÉE 2016

Les inscriptions à l'école primaire pour la rentrée 2016 s'effectuent à l'accueil de la **maire de Gresse-en-Vercors** aux horaires habituels d'ouverture. Les parents sont invités à s'y rendre munis :

- Du livret de famille
- Du carnet de vaccinations de l'enfant
- D'un justificatif de domicile

Madame Beaume, directrice de l'école, propose une réunion d'informations aux familles des nouveaux inscrits le **lundi 27 juin 2016 à 18h** dans les locaux de **l'école maternelle**.

Dans une ambiance très familiale, mais malgré tout « professionnelle », **les enfants de l'école de Gresse en Vercors et leur professeur de musique Mr Moly** nous avaient tous invités le 3 juin au concert qui clôture leur cycle « éveil musical » au cinéma le Scialet,

Entre deux démonstrations de virtuosité de leur professeur à la flûte traversière, ils nous ont régales de chants et de musique avec leur « orchestre »,

En fin de spectacle, une jeune élève a pris possession du clavier, nous prouvant que la valeur n'attend pas le nombre des années !!

Merci à vous tous les enfants et à vous Mr Moly pour ce très agréable intermède musical.



Tourisme

BILAN DE L'HIVER

2015-2016

Le manque de neige n'a pas découragé les touristes, qui ont tout de même pu profiter de l'enneigement artificiel et des animations.

Animations

Les animations envisagées pour l'hiver 2015-2016 ont malheureusement souffert du manque de neige. Les concours de bonhommes de neige ont systématiquement dû être annulés. La chasse au trésor a cependant connu un beau succès, avec environ 230 participants au mois de février. Les jeux de bois ont été moins fréquentés, environ 140 personnes sur la même période.

Le lâcher de lanterne organisé pour les fêtes de Noël a attiré pas moins d'une centaine de personnes. Quand aux 5 descentes aux flambeaux de l'hiver, on dénombre pas loin de 2000 participants sur la saison.

Les festivités organisées autour des 50 ans de la station



ont aussi été une réussite, avec une fréquentation élevée, plus de 2000 personnes. Enfin, les 12 soirées Neiges et Avalanche ont réuni avec succès plus de 1450 personnes en tout.

Les touristes ont souligné les efforts fait par les remontées mécanique pour maintenir les pistes ouvertes et ont également apprécié la diversité des animations destinées à compenser le manque de neige.

Cinéma

Cet hiver, entre le 22 décembre et le 5 mars, le cinéma Le Scialet a proposé 26 films, répartis sur 33 séances. Au total, ce sont plus de 1360 spectateurs qui se sont pressés dans notre salle. Le record d'entrée revient large-

ment au dessin-animée « Le voyage d'Arlo » qui, à lui seul, a comptabilisé 320 entrées.

Hébergement et Office de tourisme

La fréquentation des hébergement est restée assez stable en comparaison avec l'année précédente, et ce malgré les conditions météorologiques. Même bilan pour l'office de tourisme, qui constate que la clientèle de long séjour était au rendez-vous, tandis que les courts séjours et les locaux se sont fait plus rares.

Site internet

Le nouveau site internet de Gresse-en-Vercors, lancé en janvier, a déjà attiré près de 140 000 internautes. Les versions hiver et été sont actuellement en ligne.

CET ÉTÉ

Entre piscine, cinéma, jeux, expositions et concerts, vous n'aurez pas le temps de vous ennuyer cet été à Gresse-en-Vercors !

La **PISCINE MUNICIPALE** sera ouverte du 25 juin au 18 septembre.

HORAIRES D'OUVERTURE

Juin : les 25, 26 et 29, de 14h à 18h.

Juillet : les 2, 3, 4 et 5, de 14h à 18h, puis tous les jours de 10h à 13h et de 14h à 19h.

Août : tous les jours de 10h à 13h et de 14h à 19h.

Septembre : les mercredis, samedis et dimanches, de 14h à 18h.

TARIFS PISCINE

	Adultes	Enfants (- 16 ans)
Matin	2€	1.50€
Après-midi	3€	2€
Journée	4€	3€
Soirée (17h)	2€	-
Saison	55€	35€
6 entrées	15€	10€
Groupe (10 personnes)	2€	2€

LA BIBLIOTHÈQUE est ouverte pour emprunt ou consultation libre sur place. A l'Office de Tourisme,

Tarifs : abonnement **5€ à la semaine** / 12€ à l'année.

Infos: 04 76 34 33 40.

ASTRONOMIE AVEC ASTRIÈVES

A 21h30. En juillet : les lundis à partir du 11/07. En août : les lundis et mercredis. Résidence les Dolomites.

Tarifs : **5€/adulte et 3€/16 ans. Pas d'inscriptions.**

Infos: 06 60 88 12 67

EXPOSITIONS HISTOIRE ET PATRIMOINE

Du 18 juillet au 26 août

Deux expositions « Gresse-en-Vercors, juin et juillet 1944, histoire et mémoires » et « Allibert, du village à la planète » qui retrace l'évolution de l'entreprise de Monestier-de-Clermont.

Du lundi au vendredi de 17h à 19h. Salle Vercors, Résidence Les Dolomites. **Gratuit.**

Infos : 04 76 34 33 40

MARCHÉ

Tous les lundis matins, du 4 juillet au 29 août, à l'église.



Le Scialet

DU 4 JUILLET AU 31 AOÛT, LE SCIALET PROPOSE 4 SÉANCES PAR SEMAINE :

- Séances familiales les mercredis et vendredis à 18h
- Séances habituelles les mardis et samedis à 20h30

LES TARIFS restent inchangés :

- Adultes : 7€ ;
- Enfants (- de 14 ans) : 4€
- Abonnement 10 séances : 55€

RETROUVEZ LA PROGRAMMATION sur le site internet de Gresse-en-Vercors et sur Facebook.



Facebook.com/
cinegresse



www.gresse-en-vercors.com/
cinema.htm

CET ÉTÉ

Cet été, les amateurs de jeux et de cultures ne seront pas en reste ! Des concerts, des expositions, des animations familiales vous attendent durant les mois de juillet et août. Au programme :

- **Jeux en bois** gratuits et ouverts à tous, tous les mardis de 14h à 17h au foyer de ski de fond
- **Jeu de piste** en famille gratuit, tous les mercredis de 14h à 17h, départ du foyer de ski de fond
- **Concert** gratuit tous les jeudis à 19h

Concours d'épouvantails

Le circuit des épouvantails! Venez récupérer à l'Office de Tourisme le plan du circuit, et partez à la recherche des épouvantails de Gresse en Vercors ! Attribuez leur une note, ils seront récompensés. **Gratuit.**

Infos : 04 76 34 33 40

Vide Grenier du SOU des écoles

Dimanche 31 juillet, au village.

OFFICE DE TOURISME

Pour plus de renseignements sur les activités estivales, l'office de tourisme sera ouvert tous les jours en juillet et août, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Contact : 04 76 34 33 40

tourisme@gresse-en-vercors.fr

Les Bâtiesonnantes

DU 1ER JUILLET AU 12 AOÛT À LA BÂTIE

Concerts à 18h à la Chapelle.

- 1er Juillet : Swing Girls
- 15 Juillet : Trompette et Orgues
- 29 Juillet : Love Duet
- 12 Août : Duo Milleret Mignotte
- 18 Septembre : Contes à la clef (17h)

Adultes : 8€ ; Enfants (- de 15 ans) : 5€



40^e Fête de l'Alpage

LE 21 AOÛT À LA STATION

- Spectacles de VTT
- Le bois dans tous ses états
- Expositions
- ventes de produits locaux,
- jeux anciens
- animations sportives et musicales
- Vols en hélicoptère : Réservez votre baptême de l'air à l'Office de Tourisme.



Les Arts d'Été

DU 23 JUILLET AU 5 AOÛT à la Maison du Grand-Veymont

Venez lézarder à Gresse !

Exposition d'art : peinture, sculpture, photographie, porcelaine, artisanat...

Lâcher de Peintre le 30 juillet : concours artistique en plein air, ouvert à tous.

Vernissage le 31 juillet

Pour en savoir plus, rendez vous sur le site internet de Gresse-en-Vercors.



CET ÉTÉ

AUX ALENTOURS

Les mains dans la terre, la tête au vert : Bienvenue au Centre écologique Terre vivante !

Visites guidées du Centre en 2016

Les jardiniers accompagnent les visiteurs à travers jardins et potagers, pour un moment où écologie rime avec plaisir et étonnement.

Dates :

- juin : dimanches et jours fériés
- juillet et août : mardis, vendredis, dimanches et jours fériés
- septembre : dimanche 25 septembre.

Mercredis des jeunes pousses

Avec un après-midi dédié aux enfants (et à leurs parents !), pour s'initier à l'écologie joyeusement : fabrication de jouets naturels, peintures végétales, bombes de graines, chasse au trésor, etc.

Dates : les mercredis 3, 10 et 17 août 2016.

Informations pratiques

Lieu : Centre écologique Terre vivante

Domaine de Raud – 38 710 MENS

Infos : 04 76 34 80 80

ou sur centre.terrevivante.org



Fête du Lac de Monteynard - Samedi 30 juillet

Au cœur de l'été, venez fêter le lac de Monteynard : musique, bal et feu d'artifice au bord de l'eau !

Informations pratiques

04 76 30 63 43

04 76 34 14 48

www.lac-monteynard.com

Exposition « Trièves, Vercors, Terres d'inspiration : 150 ans de peinture »

L'exposition « Trièves, Vercors, terres d'inspiration : 150 ans de peinture » permet de présenter des œuvres réalisées par des peintres profondément enracinés, de 1875 à nos jours, dans l'histoire du Trièves. Elle est constituée d'une cinquantaine de tableaux dont certains n'ont jamais été montrés, de quelque 33 peintres.

Un catalogue relatif aux œuvres et artistes en question est disponible sur place.

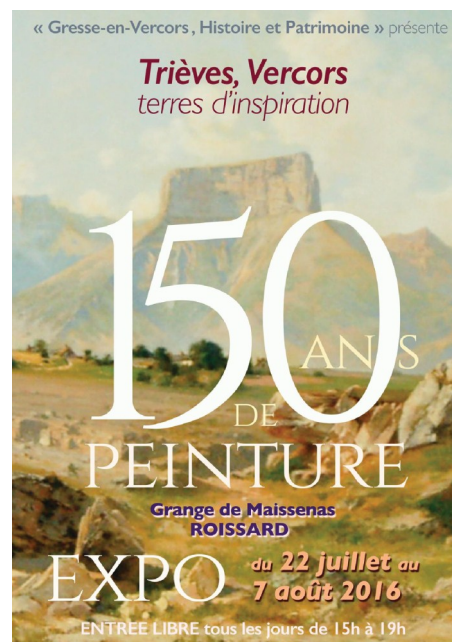
Informations pratiques

Du 22 juillet au 7 août 2016, tous les jours, de 15h00 à 19h00.

A la Grange de Maissenas à Roissard

Entrée gratuite

Contact : Bernard Freydier - 07 85 54 48 61 ou bernard.freydier@wanadoo.fr



Au fil des générations

Bien campé sur ses 2 jambes, un arrosoir dans chaque main, Émile Martin dit « mimi » nous attendait devant son potager, entretenu comme un jardin « anglais »,

Un personnage ce « mimi ». Né le 11 février 1928 à Gresse-en-Vercors, le second d'une famille de 4 enfants (Irène, Émile, Nicole et Hubert), ses parents Gaston Martin et Nancy Blanc étaient tous deux natifs de Gresse, et ont tenu l'épicerie du village avant Mr Freydier, Il fait toute sa scolarité au village jusqu'au certificat d'étude qu'il obtient en 1941, 2ème du département,

Après l'école il se consacre à la ferme familiale, à l'élevage des vaches et de quelques moutons issus d'Afrique du Nord, récupérés à Monestier de Clermont pour être engraisés à Gresse



et vendus à Paris par le grand-père,

Il se marie en 1950, en rentrant du régiment effectué à Trèves en Allemagne, avec Melle Élise Paquet de la Motte d'Aveillans, qui assurait un remplacement à l'annexe postale de Gresse. De cette union naîtront 2 enfants : Bernard et Pierre.

Il exercera un temps le métier de ramoneur avant de devenir, en 1959, chauffeur de car pour la Régie communale créée sous le mandat de Mr Mouttet et ce jusqu'en 1989, âge de la retraite.

Parallèlement à ses activités, il a monté, tout au long de ces années, un « musée des vieux outils », (situé dans une petite pièce sous son appartement, et dans laquelle il avait vécu enfant avec ses parents) riche d'innombrables pièces aussi belles les

unes que les autres, du simple tournevis en passant par faux et faucilles, socs de charrues, moules à cabas, rabots, peignes à myrtilles etc. Chaque objet porte l'empreinte de la main de l'homme, usés par l'effort, et perpétue son histoire au fil des ans, mémoire indispensable aux générations à venir.

De cette visite comme de la précédente auprès de Mr K. Algoud (son conscrit) je retiendrai cette vitalité, ce bonheur de « raconter » et aussi cette fierté d'être de Gresse !!!

Mr Mimi Martin, j'ai été très heureuse et émue (moi qui ne suis Gressoise que de cœur) de partager ce très beau moment d'histoire et d'humanité avec vous. Votre musée a été pour moi, pendant un trop court moment, un vrai magasin de jouets. Merci.



Marie -Ange NOUEN

Entre nous

ATTAQUES DE LOUP EN TRIÈVES

Suite aux attaques de loups survenues dans le Trièves, Alain Rougale, Maire de Gresse-en-Vercors, a adressé un courrier à la préfecture de l'Isère. Voici son contenu :

Monsieur le Préfet,

Des communes voisines ont déjà fait l'objet d'attaques du loup. Une nouvelle attaque a eu lieu dimanche 5 juin, cette fois-ci sur notre commune, attaque d'une ampleur particulière puisqu'une quarantaine d'ovins ont été mortellement touchés. La population locale a exprimé ses inquiétudes lors du conseil municipal du 7 juin.

Le conseil municipal souhaite unanimement attirer votre attention sur les conséquences de ce carnage :

D'abord la perte subie par le propriétaire de ce troupeau : l'activité agricole et pastorale de montagne est très difficile avec un équilibre économique fragile. Elle résiste grâce la ténacité des exploitants. Nous avons besoin de nos éleveurs, des faits comme celui-là sont de nature à les décourager.

Les éleveurs vont certainement renforcer les mesures de sauvegarde de leur troupeau par la présence augmentée de patous. Cet animal domestique

réputé efficace contre le loup, est de nature à inquiéter les visiteurs.

Ces visiteurs sont essentiellement des touristes, qui séjournent chez nous (2500 lits) pour parcourir lors de randonnées nos espaces qui constituent des paysages d'une exceptionnelle beauté. Paysages entretenus surtout par nos éleveurs. Il est à craindre qu'entre les patous et la peur du loup, les vacanciers estimant leur sérénité compromise, décident de séjourner ailleurs. Après une saison hivernale déplorable les acteurs économiques du tourisme ont sérieusement besoin de travailler cet été.

En conclusion, monsieur le Préfet, je vous serai gré par la présente de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour rassurer nos administrés et les touristes que nous attendons.

Vous remerciant de votre attention, je vous prie d'agréer, monsieur le Préfet, en l'expression de ma haute considération

Alain ROUGALE

Maire de Gresse-en-Vercors
Vice-président au tourisme

OUVERTURE DE LA CHASSE

Pour la saison 2016-2017, la chasse est ouverte du **11 sep-**

tembre 2016 au 28 février 2017 et interdite tout les vendredis de cette période (y compris fériés) sauf dérogations. Vous pouvez consulter l'arrêté préfectoral n°38-2016-06-28-004 sur le site de la mairie de Gresse-en-Vercors.

NOUVEL ARRÊTÉ PRÉFECTORAL RÉGLEMENTANT LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS.

A compter du 1er janvier 2017, l'interdiction de brûlage des déchets verts s'étend aux activités agricoles et forestières. Seuls sont tolérés l'incinération dans le but de lutter contre des organismes nuisibles réglementés et ayant fait l'objet d'une déclaration, pour lutter contre les plantes envahissantes dans le cadre d'une démarche territoriale formalisée, ou pour l'application de l'obligation légale de débroussaillage.

Pour prendre connaissance de l'arrêté préfectoral complet, rendez vous sur le site internet de la mairie de Gresse-en-Vercors, à la page « arrêtés municipaux ».

La vie des associations

COURS DE YOGA A GRESSE



Tous les MARDI entre 10H et 11h15 un groupe de yoga se réunit depuis 1 an maintenant, dans la salle polyvalente de Gresse en Vercors.

Les cours sont dispensés par Coline diplômée depuis 20 ans par l'Ecole Européenne Etude et Transmission du Yoga de C.Maréchal - agréée par la Fédération Viniyoga France.

L'assiduité et la pratique régulières sont des moyens efficaces pour stimuler nos cellules et redonner énergie à notre corps physique. Durant les cours, notre conscience se porte intensément sur le souffle qui est notre énergie vitale. Notre "tapas" (qui signifie mettre des choses dans notre feu digestif) grâce à des pratiques respiratoires et corporelles ; permet de purifier le corps, avoir une meilleure digestion, élimination, combustion, circulation et ainsi cette véritable discipline, simple, nous guide vers un certain contentement, une meilleure confiance en soi, mieux être.

Les cours s'effectuent dans les périodes de calendriers scolaires. Ils termineront fin juin et redémarreront mi-septembre.

Pour tout renseignement :

Tel : 06 73 23 06 13

Colineyoga02@gmail.com

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Connaissez-vous l'association « Gresse-en-Vercors, histoire et patrimoine » ?

Créée, il y a trois ans, l'association compte aujourd'hui près de 90 membres. Son objet est de rassembler tous ceux qui s'intéressent à l'histoire et au patrimoine de la haute vallée de la Gresse, qu'ils soient habitants enracinés depuis longtemps ou nouvellement installés, résidents secondaires, amis de Gresse, jeunes ou plus expérimentés... Les thèmes de recherche sont très divers, trois livres ont été publiés, deux expositions organisées.

Depuis l'été 2015, un sentier des nichoirs est proposé aux promeneurs avec un livret d'accompagnement disponible à l'Office du Tourisme.

A l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la station de ski, un film photographique a été réalisé grâce à la mobilisation de plusieurs habitants, musiciens talentueux, belles voix d'acteurs, passionnés de photographies.

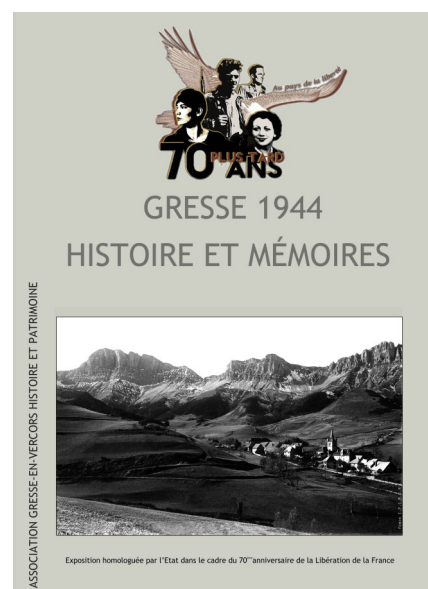
Pour cet été 2016, un Arborétum vous permettra, dans le cadre d'une promenade d'une heure trente, de mieux connaître une trentaine d'arbres décrits dans un livret disponible à l'Office du tourisme.

Du 18 juillet au 26 août, du lundi au vendredi de 17 à 19 heures,

deux expositions vous seront proposées, salle Vercors aux Dolomites, « **Gresse 1944, histoire et mémoire** », « **Allibert du village à la planète** » avec de nouveaux panneaux, de nouvelles informations.

Dans le cadre d'un partenariat avec le Musée Dauphinois, l'Atelier Gilioli de Saint-Martin de la Cluze, l'Espace Giono de Lalley et le Musée du Trièves à Mens, nous vous proposons une exposition exceptionnelle « **Trièves, Vercors, terres d'inspiration, 150 ans de peinture** », 55 tableaux réalisés par 35 artistes, des grands maîtres de la peinture dauphinoise aux peintres de nos villages. Du 22 juillet au 7 août 2016 de 15h à 19h, tous les jours à la grange de Maissenas à Roissard, entrée libre.

Alors, bon été 2016 à toutes et à tous et, si vous le souhaitez, rejoignez notre association (cotisation annuelle : 10 euros) !



La vie des associations



TENNIS CLUB DU GRAND VEYMONT

La troisième saison du TCGV a débuté sous un temps maussade et la réfection du court (Peinture bicolore) n'a toujours pas pu être réalisée... nous attendons une fenêtre météo favorable pour l'application de la peinture (48 h sans pluies et surtout le weekend !!).

Des travaux d'entretien ont été effectués autour et à l'intérieur du court par les bénévoles du TCGV ainsi que l'aide de la commune (traitement des fissures, débroussaillage et élagage). Tout cela pour accueillir au mieux nos adhérents ainsi que les nombreux vacanciers cet été.

Nous avons la joie d'accueillir cet été, Mr Guy Mendes, moniteur diplômé d'état 1^{er} degré (classé 15/1), pour des cours individuels et collectifs.

- cours collectifs jeune ou adultes 45€ /personnes du lundi au vendredi
- cours individuel -18 ans 15€/heure
- cours individuel adultes 18€/heure

Guy sera présent trois semaines pour la période du 16 juillet au 6 août 2016.

Donc les enfants, les ados et les adultes si vous voulez débiter, progresser !!!! N'hésitez pas à contacter Guy au 06 63 16 49 38 ou Lionel au 06 81 01 59 66 pour toutes informations et inscriptions.

Au programme cet été :

Nous avons invité les enfants scolarisés à Gresse pour une initiation Tennis avec Guy le lundi 1 août de 9h30 à 11h.

Notre tournoi salade se déroulera le lundi 15 août toute la journée avec buvette sur place et bonne ambiance assurée !!!...on a commandé aussi le même temps que l'année dernière !

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances ensoleillées et en espérant vous voir jouer au tennis.

Lionel Parain,
Président du TCGV

Le Tennis Club du Grand-Veymont et Guy Mendes ont le plaisir d'inviter les enfants scolarisés à Gresse à une initiation tennis le **lundi 1er août 2016 de 9h30 à 11h.**

(Séance annulée en cas de pluie)

Inscriptions auprès de Lionel Parrain : 06 81 01 59 66

LE GOLF DANS NOTRE STATION

Notre saison GOLF à GRESSE en VERCORS débutera le lundi 11 juillet et se terminera le 21 août. Cette année, au prix d'un gros effort financier nous avons recruté un

animateur, Alex LEFEVRE que certains connaissent déjà puisqu'il est un des sympathiques moniteurs de ski à l'ESF l'hiver.

Sa mission sera l'accueil des vacanciers désireux de découvrir le golf. Il animera notre chalet situé sur le front de neige au départ de la montée du Pas de La Ville.

Une journée Free Golf GRESSE sera organisée le samedi 23 juillet aux Pelas (pied du Mont Aiguille). Cette compétition FREE GOLF du LOUP sera dédiée à la famille ARPIN-PONT qui vient d'être durement touchée dans son activité avicole par la laxiste divagation de cet animal.

Des compétitions sur le parcours du Pras (front de neige) seront organisées les 16 juillet et 13 août.

Il s'agit d'un golf « rustique » qui propose un parcours compact de 6 trous, un putting green et un practice d'entraînement.

Ces installations sont accessibles à un tarif "familial" avec prêt de matériel si nécessaire :

- Practice avec seau de 40

balles : **4 € (1h00)**

- Putting green avec club et balle : **4 € (1h00)**

Parcours d'entraînement (6 drapeaux sans green) accès avec club et deux balles de parcours **10 €** ou accès illimité pour une semaine : **20 € (30 € pour un couple) et 50 € pour la saison.**

La vie des associations

- Lundi et mercredi matin : stage découverte au practice ouvert à tous. (participation pécuniaire facultative et laissée à l'appréciation de chacun)

Comme chaque année notre saison GOLF sera ouverte par un apéritif servi le samedi 9 juillet devant le chalet du GOLF à 11h00 avec découverte de nos installations et présentation de notre animateur Alex LEFEVRE. **Vous êtes cordialement invité.**

Infos Pratiques

Alex LEFEVRE : 06 85 97 68 46

GRILLET SPORT : 04 76 34 30 12

www.grillet-sports.com

Facebook : Golf Vercors Trièves

www.gresse-en-vercors.fr

J.F. MANTERNACH, président

PÊCHE : LA GAULE DU GRAND VEYMONT



"La Gaule du Grand Veymont" est l'association amateur de pêche et de protection des milieux aquatiques de Gresse en Vercors (AAPPMA)

Créé en 1936 elle entretient, aménage et gère la Gresse, en installant des caches pour les truites Farriot qui peuplent nos eaux, en nettoyant et élaguant

les berges pour le plus grand plaisir des petits et des grands qui apprécient ces moments de détente au bord de notre rivière.

Depuis 3 ans, l'association organise avec succès un concours de pêche permettant aux jeunes de découvrir cette activité.

Cette année encore ils étaient 17 à taquiner la truite Arc en Ciel dans le plan d'eau de la scierie MARTIN.

Ils ont bénéficié des conseils avisés de leurs aînés, ce fut aussi l'occasion pour les parents, accompagnateurs et bénévoles de se transformer en monteurs, démêleurs et réparateurs de lignes.

Espérons que cette journée donne envie à nos jeunes apprentis du "bouchon" de poursuivre cette tradition et de transmettre à leur tour ces techniques de pêche.

L'AAPPMA délivre des permis annuels, à la journée, vacances, découverte pour les 12-18 ans.

Pour tous renseignements complémentaires rendez vous sur :

www.peche-isere.com

POMPIERS : UNE GRANDE CHANCE POUR GRESSE

Incendies, accidents de la route, aide à la personne, noyade, etc., les sapeurs pompiers sont sur tous les fronts !

Se rendre utile, aider les autres et leur porter secours, plus qu'un engagement, un véritable sacerdoce pour nos pompiers bénévoles.

Je pense que tous, à Gresse, mesurons pleinement ce que nous leur devons. Leur gentillesse, leur professionnalisme, leur efficacité, leur rapidité d'intervention ne sont plus à prouver. Les voir arriver après un appel au 18 nous enlève aussitôt au moins 80% de nos angoisses.

Pour avoir fait appel à eux en pleine nuit je ne peux que confirmer que nous avons UNE GRANDE CHANCE de les avoir sur la commune,

Alors Jean-Yves, Philippe, Fred, Nadine, Jean, Francois, Julie, Rémi, Paul, Céline, Niels, Ophélie, Marion, Claire, Audrey, MERCI D'ÊTRE LÀ, TOUT SIMPLEMENT.



La vie des associations

« LA DIANE DU GRAND VEYMONT », VOUS CONNAISSEZ ?

Je souhaite, par ces quelques lignes, présenter notre Association ainsi que les règles qui régissent notre pratique.

« La Diane du Grand Veymont » est une des plus anciennes associations de notre village, elle appartient à la grande famille des Acca ou Association Communale de Chasse Agréée.

Voilà bientôt un demi-siècle, qu'en application de la loi Verdeille, Raymond MAZET en déposa les statuts. Notre Acca qui fût agréée en juin 1971.

Le statut d'Acca permet en application de la loi Verdeille de gérer un territoire de chasse regroupant des terrains privés, communaux et sous certaines conditions des terrains domaniaux. Cependant, les propriétaires privés peuvent, s'ils le souhaitent, ne pas participer à la constitution du territoire de l'Acca.

La loi Verdeille permet ainsi de contourner le morcellement de la propriété française et de gérer la chasse sur un vaste territoire, proche des limites administratives de la commune, ce qui est un gage de réalisme.

Bien que régie par la loi 1901 réglementant les associations,

notre société est subordonnée à l'administration préfectorale via la Direction Départementale du Territoire et travaille étroitement avec la Fédération Départementale des Chasseurs.

Les Acca ont vocation de service public. En liaison avec les services préfectoraux, leur mission est d'assurer un équilibre « agrosylvio-cynégétique » des milieux. En clair, c'est d'assurer – tout en préservant la biodiversité – un bon équilibre entre la densité d'animaux, les possibilités du biotope et les enjeux économiques et environnementaux de chaque territoire.

Cette mission de régulation est confiée aux chasseurs locaux, elle est encadrée par des plans de chasse qui définissent les prélèvements minimum et maximum à réaliser sur chaque espèce.

Aujourd'hui, «La Diane du Grand Veymont » compte 65 adhérents et gère un territoire de près de 6000 ha.

Comme toute association, une assemblée générale annuelle est convoquée elle a pouvoir de décisions qui seront mises en œuvre par le conseil d'administration composé de neuf membres dont deux membres non chasseurs.

Le bureau composé d'un prési-

dent (Alain Claret), un vice-président (Guy Cotte), un secrétaire (Gérard Esposito) et d'un trésorier Hervé Noirard), gère au quotidien la vie de l'association en relation avec la fédération, ses techniciens mais aussi les services administratifs de la préfecture et les sociétaires.

Les Acca sont tenues statutairement d'accueillir un quota minimum de chasseurs « étrangers » à la commune afin de satisfaire la demande de chasseurs citadins n'ayant pas de territoire de chasse.

La vision globale d'un vaste territoire permet de rassembler des moyens et de mettre en place une politique cynégétique cohérente. Par la mise en place de règles communes de gestion, les chasseurs ont développé les espèces emblématiques que sont le chamois et le tétras lyre et s'efforcent de maîtriser l'expansion d'espèces nouvelles comme le cerf, le chevreuil et le sanglier.

Nous sommes heureux de pouvoir partager cette biodiversité avec les autres usagers et de contribuer à l'enrichissement du patrimoine de notre village.

Alain CLARET

Informations Importantes

PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA BERCE DU CAUCASE

Une plante invasive et toxique

Originaire du Caucase comme son nom l'indique, la berce du Caucase a été introduite au 19ème siècle en Europe du Nord et de l'Ouest pour ses vertus ornementales et mellifères.

Comme toutes les espèces invasives, la berce du Caucase a un pouvoir de colonisation important et appauvrit les milieux qu'elle envahit.

De plus, la berce du Caucase peut provoquer de graves brûlures : le contact initial est indolore mais suite à une exposition de la peau au soleil, des cloques ou autres symptômes apparaissent après quelques heures. Ne surtout pas toucher cette plante si vous la rencontrez !

En cas de contact avec la plante, absorber la sève sans frotter, rincer abondamment à l'eau et protéger la zone de la lumière même artificielle pendant 2 à 7 jours. Puis, consultez un médecin.

Sur le bassin du Drac isérois, la berce du Caucase a été identifiée en 2012 sur le plateau Matheysin : elle est aujourd'hui

présente sur 18 communes, le long de la Jonche et du ruisseau de Vaulx, ainsi que sur les bords de route et dans des prairies situées à proximité.

Carte d'identité

La berce du Caucase est une grande ombellifère (famille des berces, carottes, angéliques...) aux feuilles profondément divisées et dentées, et à la tige parsemée de tâches pourpres. Ses fleurs blanches disposées en ombelles peuvent mesurer plus de 1 mètre de diamètre et la plante en fleur peut atteindre de 2 à 5 m de haut (Ne pas la confondre avec la berce commune, espèce indigène aux feuilles plus arrondies, à l'aspect mat et dont la tige n'est pas tachée).

Au bout de 3 à 4 ans, la berce du Caucase fleurit, pouvant ainsi produire jusqu'à 20 000 graines, lesquelles sont ensuite disséminées par le vent, les rivières.... Or, leur viabilité dans le sol peut aller jusqu'à 7 ans !

Un plan de lutte mené depuis 2013 sur le plateau matheysin

Depuis sa découverte sur le plateau matheysin en 2013, le Syndicat Intercommunal de la Gresse, du Drac et de leurs Affluents (SIGREDA) mène un programme de lutte afin d'éradi-

quer cette plante, le but étant d'épuiser la banque de graines présente dans le sol. La 4^{ème} campagne d'arrachage des plants de berce du Caucase a donc été réalisée cette année : une équipe de 5 personnes est intervenue aux mois de mai et de juin pour sectionner les plants de berce sous le collet.

Ces travaux ont bénéficié du soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de l'Isère ainsi que de la Communauté de Communes de la Matheysine, du Pays de Corps et des Vallées du Valbonnais.

Agriculteurs, pêcheurs, promeneurs, riverains, nous sommes tous concernés par cette problématique. Pour toute information, contactez le SIGREDA (04.76.75.21.88).

